



ASSOCIATION RE-PAIRS

Charte de l'association re-pairs

L'association re-pairs œuvre pour la promotion, la diffusion, l'implantation et la reconnaissance de la profession de pair.e praticien.ne en santé mentale.

La charte de re-pairs a pour objectif de souligner quelques principes déontologiques auxquels nous nous engageons dans notre pratique.

Nous avons choisi l'image de la fleur*, entre autres parce qu'elle nous rappelle celle de Patricia Deegan. Nous avons fait le choix de laisser un pétale vide, afin que chacun puisse y rajouter une ou des valeurs importantes pour lui.

Ce document se veut vivant et pourra évoluer au fil du temps.

La confiance : la confiance est la condition essentielle pour que la relation puisse se développer en toute sécurité et se fonder sur un partenariat solide.

Le partage : Notre plus-value est notre expérience de la souffrance psychique ainsi que de notre parcours de rétablissement. Nous nous basons sur ce vécu intime pour écouter et comprendre celles et ceux qui se confient à nous. Ce partage apporte des bénéfices mutuels et respecte le principe de confidentialité.

L'espoir : Le rétablissement est possible. Les pair.e.s en sont des exemples vivants. Le vecteur principal de nos accompagnements est d'insuffler de l'espoir aux usager.ères, à leurs proches, aux soignant.e.s et à toute personne concernée de près ou de loin par des problèmes de santé mentale.

L'empathie : Les pair.e.s font preuve d'empathie et de solidarité lors de leurs interventions. Ces ingrédients sont indispensables pour un accompagnement horizontal, humain, et d'égal à égal. Nous accueillons la souffrance sans porter de jugement. C'est une relation bienveillante et empreinte de compassion qui permet à la personne accompagnée de se sentir mieux et de le rester.

L'authenticité : Nous nous efforçons d'être authentiques, attentifs.ives et de prendre soin de nous-mêmes, de notre propre santé, psychique et physique, pour offrir des interventions de qualité dans un respect constant.

Le pouvoir d’agir : Le soutien par les pair.e.s favorise l’empowerment. Il s’agit de permettre aux personnes de pouvoir prendre leurs propres décisions et faire leurs propres choix pour arriver à vivre la vie qu’ils.elles ont envie de vivre.

La complémentarité : Nous croyons en la complémentarité des expertises et nous efforçons d’intégrer les savoirs et pratiques différents.

**l’image de la fleur sera ajoutée sur le site dans un deuxième temps*